Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 12 (1951)

Heft: 8-9

Rubrik: Procès-verbal de la XXXIe assemblée des délégués du 6 mai 1951 au Casino de Zoug

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

fédérales, au Conseil fédéral et notamment à son chef, M. le conseiller fédéral Philippe Etter, que nous exprimons, au nom de la S. F. O. et de toutes ses sections, notre gratitude la plus sincère et nos sentiments de reconnaissance de la bienveillance dont ils ont témoigné vis-à-vis de nous.

3⁰ **Commandes d'oeuvres musicales à la bibliothèque centrale.** Nous rappelons au souvenir de nos lecteurs qu'il y a lieu d'exécuter et de formuler ces demandes exactement selon le modèle indiqué au numéro 6/7 1951 de «Sinfonia».

4⁰ **Renvois d'oeuvres musicales à la bibliothèque centrale.** Nous prions les sections de bien vouloir se conformer très strictement aux prescriptions établies pour ces envois et transmises à chaque section. Nous nous verrons, à l'avenir, dans la nécessité, de prendre des sanctions vis-à-vis de ceux qui ne les respecteront pas. Nous devons introduire dans le service de la bibliothèque une ponctualité et un ordre exemplaires. Le nombre et l'envergure des prêts le demandent urgemment. Aidez-nous à ne pas devoir être durs et implacables envers nos propres camarades!

5⁰ **Propagande.** Nous avons appris à plusieurs reprises que des membres de nos sections prêtent leur concours à des sociétés d'orchestre qui ne font pas partie de la S. F. O. Nous prions nos membres, dans ces cas, de bien vouloir attirer l'attention sur notre société et de communiquer au président central des adresses respectives. Notre but est et doit être, de réunir avec le temps toutes les sociétés d'orchestre non professionnelles au sein de la S. F. O.

Au nom du comité central: Robert Botteron, président central.

Procès-verbal de la XXXIe assemblée des délégués du 6 mai 1951 au Casino de Zoug

1. Ouverture. Le président central, R. Botteron, Berne, ouvre la 31e assemblée des délégués à 10.15 h. et salue les nombreux délégués venus de toutes les parties du pays. Il relève que c'est la première fois qu'un aussi grand nombre de délégués sont rassemblés.

Il salue spécialement les invités: MM. Burkart, conseiller d'Etat du canton de Zoug et Dr Lusser, conseiller aux Etats, président de la ville de Zoug, ainsi que M. Rumpel, président de la Société fédérale de musique.

Il remercie les autorités cantonales et municipales pour l'appui tout particulier accordé à l'orchestre de Ste-Cécile de Zoug et souhaite qu'à l'avenir, beaucoup d'autres autorités, dans le pays, s'inspirent de l'exemple de Zoug. (Voir «Sinfonia» No 4/5 1951, page 69.)

La société fédérale de musique, par la présence de son président central, nous honore grandement. Beaucoup de ses membres sont également membres de nos sections.

La presse locale est représentée par le conseiller national Dr Stadlin et le juge cantonal Bütler. En les saluant, le président profite de remercier la presse en général, qui se montre toujours favorable à notre activité.

Il a, ensuite, un mot affectueux pour les membres d'honneur présents:
Ernest Mathys, Berne, fondateur de la S. F. O.
Robert Waldisberg, Kriens, ancien bibliothécaire central
Gottfried Huber-Nötzli, ancien président central
G. Feßler-Henggeler, Baar, président de la Commission de musique

Il salue encore MM. A.-E. Cherbuliez, professeur à Zurich, rédacteur de «Sinfonia» et J. Kündig, éditeur de «Sinfonia».

Quelques excuses sont communiquées à l'assemblée: celles du Département fédéral de l'Intérieur et celles des membres d'honneur Gschwind, professeur à Balsthal, malade, et Emile Lauber, professeur à Genève.

Enfin, le président invite l'assemblée à se lever en l'honneur de feu M. Aloïs Sigrist, vétéran de la S. F. O. et directeur de l'orchestre de Meggen, décédé subitement à la tête de sa société lors d'un concert le 3 mai 1951 (Ascension.)

Il est encore décidé de remettre la nomination des vétérans à la fin des tractanda et de s'exprimer en «Schriftdeutsch» pour éviter la traduction des discours et discussions.

2. Nomination des scrutateurs et liste de présence. Sont désignés en qualité de scrutateurs: MM. Weber-Zoug, Waldispühl-Kriens, Utiger-Baar, Lüthy-Langnau, Frei-Meilen, Baumgartner-Suva-Lucerne, Hauri-Reinach, Hochstraßer-Sursee.

La liste des présences indique 146 délégués représentant 62 sections; 5 invités, 3 membres d'honneur, 5 membres du Comité central et 2 membres de la Commission de musique; au total 160 participants. 27 sections ont pris la peine de s'excuser tandis que 23 ont jugé cette politesse superflue: Ce sont: Bazenheid — Orchestre du Männerchor de Berne — Kammerorchester, Biel — Les Breuleux — Buochs — Dagmersellen — Dietikon — Flawil — Fleurier — Frauenfeld — Freienbach — Goßau — Le Locle — Malters — Menzingen — Nyon — Rüschlikon — St-Gall — Schwyz — Siebnen — Vallorbe — Wattwil — Zurzach.

3. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 14 mai 1950 à Delémont. Il est paru dans le No 6/7 1950 de «Sinfonia» et est admis tacitement par l'assemblée.

4. Rapport annuel et rapport de la bibliothèque (voir No 4/5 1951 de «Sinfonia»). Ils sont également acceptés avec remerciements à leurs auteurs: MM. Botteron et Olivetti.

5. Reddition des comptes 1950. Rapport des reviseurs. Au nom des sections vérificatrices, Küsnacht/Zurich et Horgen, M. Eberwein donne lecture du rapport de revision et recommande à l'assemblée d'en donner décharge au Comité central. Ce rapport relève la propreté et la clarté de ces derniers et remercie tout spécialement le caissier: M. Meisterhans.

L'assemblée abonde dans ses vues.

6. Nomination de remplacement au Comité central (Bibliothécaire). En suite de surcharge de travail professionnel, M. C. Olivetti, bibliothécaire central, s'est vu contraint de présenter sa démission. A vrai dire, il avait déjà présenté celle-ci il y a un an, mais le Comité central avait réussi à le faire conserver sa fonction jusqu'au moment où un successeur lui serait trouvé. Le comité central a pris acte de cette démission avec regrets.

La mise au concours met l'assemblée des délégués en présence de trois candidatures: MM. Ernest Roos, Lützelflüh; Robert Grisch, Wallisellen; O. Suter, Thoune.

Le comité central a examiné ces candidatures sous différents angles et recommande celle de M. Ernest Roos.

M. Roos est maître secondaire à Lützelflüh; il est vétéran de la S. F. O. et dirige l'orchestre de Lützelflüh-Hasle-Rüegsau et est membre actif de l'orchestre de Langnau.

Ses connaissances musicales étendues, comme le fait qu'il dispose des locaux nécessaires sont la garantie qu'il est à même de remplir cette fonction à la satisfaction générale.

M. Zurbuchen, Thoune, annonce que la candidature de M. Suter n'a été présentée que pour le cas où il n'y en aurait pas d'autre. Le président remercie cette section de la preuve de dévouement.

En votation, M. Roos est élu, à la quasi unanimité, membre du Comité central et bibliothécaire de la S. F. O.

Le président le félicite et lui souhaite une cordiale bienvenue au sein du Comité central.

Son entrée en fonctions sera communiquée ultérieurement aux sections. (Elle a eu lieu le 1er juin écoulé.)

7. Nomination d'un membre d'honneur et de vétérans. Au nom de toutes les sections de la S. F. O., le président remercie M. Olivetti pour son travail désintéressé. Il a fait partie du Comité central depuis 1940 déjà, et, après 3 ans passés au secrétariat, il a géré la bibliothèque jusqu'à ce jour d'une façon exemplaire.

Le comité central propose à l'assemblée de désigner M. C. Olivetti en qualité de membre d'honneur de la S. F. O. ce qui est admis par les délégués qui se lèvent et applaudissent chaleureusement.

En souvenir, le président remet au bibliothécaire sortant de charge un portrait de Beethoven, dû au pinceau du peintre G. Haas de Sachseln.

La nomination officielle des vétérans fut faite, selon décision, à la fin de la séance. Les 15 nouveaux vétérans, pour la première fois tous présents, furent fêtés par un discours vibrant du président central Botteron et une fanfare de circonstance. Ce sont:

M. Bäbi Joseph de l'orchestre de Triengen	Art. 1/2	35 ans d'activité
Mlle Barone Adèle du Berner Musikkollegium	Art. 2	27 ans d'activité
M. Becker Kaspar du Berner Musikkollegium	Art. 2	33 ans d'activité
Mlle Hensler Louise de l'orchestre d'Einsiedeln	Art. 1/2	36 ans d'activité

M. Huber Gottfried de l'orchestre d'Altstetten	Art. 2	32 ans d'activité
M. Jordi Walter de l'orchestre Triengen	Art. 1	41 ans d'activité
M. Müller Jos. Edm. de l'orchestre de Sursee	Art. 1	35 ans d'activité
M. Oprecht Albert de l'orchestre de la Ville de Coire	Art. 2	28 ans d'activité
M. Saxer Oswald de l'orchestre de la Ville de Coire	Art. 1/2	37 ans d'activité
M. Schwerzmann Emile de l'Orch. de Ste-Cécile de Zoug	Art. 1	36 ans d'activité
M. Tschopp Robert de l'orchestre de Willisau	Art. 1	36 ans d'activité
M. Utiger Karl de l'orchestre de Baar	Art. 1	36 ans d'activité
M. Walter Max de l'orch. des commerçants de Lucerne	Art. 1	35 ans d'activité
M. Willi Franz de l'orchestre de Ruswil	Art. 1	35 ans d'activité
M. Willimann Georges de l'orchestre de Coire	Art. 1	37 ans d'activité

8. Propositions du Comité central. (Voir No 3 1951 de «Sinfonia».)

a) Conférences régionales des présidents des sections.
b) Cours régionaux de directeurs.
c) Achats de musique.
d) Revision des statuts.

Le président relit les propositions du Comité central sous lettres a) et b), et l'assemblée les admet sans discussion.

Concernant la lettre c) M. Feßler, président de la Commission de Musique, remarque que lors d'achat d'oeuvres musicales, il faut aussi considérer leur degré de difficulté. Il est heureux lorsque la commission de musique obtient une petite partie des nombreuses commandes qu'elle tente de faire, car il est encore toujours extrêmement difficile de trouver de la musique éditée.

Il demande, d'autre part, aux sections de lui indiquer la musique qu'elles aimeraient obtenir de la bibliothèque centrale.

La proposition c) est adoptée.

Revision des statuts: Une réimpression est nécessaire. A cette occasion le Comité central a procédé à une refonte complète des statuts et a fait remettre à chaque section un projet, les priant de lui faire parvenir les modifications demandées, avant le 29 avril.

Une seule section, l'orchestre symphonique d'amateurs valaisan, a demandé quelques changements.

Un changement du nom de la société d'abord. Cette proposition est rejetée par l'assemblée en suite de mise au point du président.

Une nouvelle rédaction de l'art. 44 est admise parce que plus claire que celle proposée.

M. Mathys, membre d'honneur et rédacteur des premiers statuts, désire un complément de rédaction ce qui est accepté.

M. Jeanprêtre, Bienne, trouve le texte français excellent et, réserve faite pour l'art. 44 déjà modifié, demande qu'on s'y tienne.

Les nouveaux statuts sont alors admis à l'unanimité.

Le président annonce qu'ils seront remis aux sections dans le courant de l'été.

9. Propositions des sections. Aucune proposition n'a été présentée.

M. Zurbuchen, Thoune, lit toujours avec intérêt «l'Extrait des Rapports des sections». Cet extrait indique, entr'autres, pour une section: 48 répétitions et un seul concert, tandis qu'une autre section a fait 6 répétitions seulement, mais a donné 32 concerts!

A moins qu'on ait interverti les chiffres des deux colonnes, il y a peut-être eu des répétitions théâtrales ou des messes. En conséquence, il propose de séparer cette rubrique en: «Concerts symphoniques et messes» et en: «Représentations théâtrales et soirées familières».

Le Comité central accepte cette suggestion pour étude. La réserve des «Questionnaires» est encore suffisante pour un an et le changement ne pourra pas se faire immédiatement.

Le président profite de cette occasion pour faire part à l'assemblée que la bibliothèque centrale a été interdite à une section pour un an, la dite section n'ayant pas envoyé son Rapport annuel, malgré plusieurs rappels.

L'assemblée approuve cette décision par applaudissements.

10. Fixation de la cotisation annuelle pour 1951. Le Comité central propose de maintenir la cotisation annuelle à fr. 1.— par membre.

L'assemblée se déclare d'accord avec cette proposition.

11. Budget 1951. (Voir «Sinfonia» No 4/5 1951.) Le budget est admis sans discussion.

12. Nomination d'une section vérificatrice des comptes. Selon la coutume, la section de Horgen, qui a vérifié les comptes durant deux ans se retire: la section Küsnacht-Zurich vérifiera encore les comptes de 1951. L'assemblée désigne la section de Rapperswil comme nouvelle section vérificatrice pour deux ans.

13. Désignation du lieu de la prochaine assemblée des délégués. Aucune section n'a répondu à l'appel du Comité central.

Le président précise que les petites sections devraient aussi s'annoncer pour l'organisation des assemblées des délégués.

Langenthal aimerait obtenir l'assemblée de 1953 parce qu'à cette date cette section fêtera son Jubilé.

M. Widmer, Büren, est étonné qu'il n'y ait pas eu d'inscriptions. Pourtant l'organisation d'une assemblée des délégués représente, pour une section, l'occasion de faire de nouvelles connaissances; et, pour les participants, d'apprendre à connaître un nouveau coin du pays. Il voit Zoug pour la première fois ce jour et aimerait aller à Bulle, Arbon ou Sion . . . Il remercie la section de Zoug pour la magnifique représentation du samedi soir.

Un pause de 10 minutes est faite à ce moment, pour permettre aux délégués de se concerter au sujet du choix d'un lieu pour la prochaine assemblée.

A la reprise de la séance, M. Philipona, Balsthal, annonce que sa section est prête à assumer l'organisation de l'assemblée de 1952. Ses paroles sont accueillies par des applaudissements nourris.

M. Rumpel, président central de la Société fédérale de musique, qui habite aussi Balsthal se déclare prêt à collaborer à la réussite de cette organisation.

M. Philipona ne se fait pas d'illusions sur les difficultés qui surgiront pour loger les délégués. Il se pourrait qu'on propose aux délégués munis d'autos de loger dans les environs.

Balsthal est alors désigné à l'unanimité comme lieu de l'assemblée des délégués de 1952.

14. Divers. Le nouveau bibliothécaire central, M. Roos, remercie l'assemblée pour la confiance qui lui a été témoignée. Il est heureux de passer du rang d'emprunteur de la bibliothèque à celui de serviteur.

M. Schwarz, K. V. Lucerne, demande pourquoi les programmes des concerts de sa section ne paraissent pas dans «Sinfonia», alors que des programmes de concerts d'autres sections, de date ultérieure, ont déjà paru.

M. Cherbuliez, rédacteur, répond que des articles urgents ont eu la priorité. A l'imprimerie, les programmes sont déjà composés et le metteur en pages puise dans cette réserve. Le Comité central devrait lui faire parvenir les programmes reçus des sections au fur et à mesure de leur arrivée, et non en paquets. Il pourrait ainsi mieux répartir sa matière.

M. Enzler, Rheinfelden, remarque à ce propos que dans le No 4/5 de «Sinfonia», il y a, côte à côte, des programmes de mai 1950 et de janvier 1951.

M. Kündig, éditeur, confirme la réserve de compositions de programmes. La publication a été faite selon l'ordre alphabétique, ce qui explique le retard.

A l'avenir, on publiera les programmes selon l'ordre chronologique.

M. Krebser, Arbon, remercie le Comité central pour le grand travail que lui donne l'établissement de l'Extrait des rapports des sections, et tout spécialement pour l'établissement du catalogue de la bibliothèque centrale. Il propose que toutes les sections soient invitées à envoyer un exemplaire de leur propre catalogue au Comité central afin que celui-ci puisse établir une cartothèque des oeuvres appartenant aux sections. Lorsque la bibliothèque centrale n'a pas à disposition une oeuvre demandée, le biblothécaire pourrait indiquer où cette oeuvre peut être obtenue.

Le président répond: Cette proposition a été faite déjà. Une seule section y a donné suite. Il est d'avis que ces prêts entre sections doivent rester basés sur la libre bonne volonté de celles-ci. «Sinfonia» a d'ailleurs ouvert une rubrique spéciale pour les recherches d'oeuvres désirées. Cette rubrique est ouverte gratuitement aux sections qui n'ont qu'à s'adresser à la rédaction.

M. Olivetti remercie pour sa nomination au rang de membre d'honneur de la S. F. O. Il affirme n'avoir fait que son devoir. Quant aux catalogues des sections, il ne recommande pas cette innovation. Le bibliothécaire a déjà suffisamment de travail sans l'augmenter par de fastidieuses recherches.

Le président demande que les sections annoncent leurs Jubilés à temps au Comité central et non la veille de la fête, afin qu'une délégation puisse être envoyée. Il remercie les sections qui lui ont adressé des remerciements.

M. Ernest Mathys, membre d'honneur, Berne, évoque le souvenir de l'assemblée de Zoug en 1935. Elle a laissé un souvenir inoubliable dans le coeur des participants. Ce fut la dernière assemblée à laquelle prirent part les membres du premier comité central. Il rappelle la mémoire du premier président Bollier de Baar, du secrétaire Held de Cham, décédés peu après cette assemblée et qui s'occupèrent de la S. F. O. jusqu'à leur dernière heure. Peu après MM. Jörg de Wohlen et Etlin de Lucerne les suivirent dans la tombe, alors que, peu avant, M. Gaßler d'Huttwil les avait précédés.

En qualité de dernier membre du premier comité central, M. Mathys retrace les efforts des pionniers de 1918.

Zoug est aussi la patrie du conseiller fédéral Etter, dont la bienveillance à l'égard de la S. F. O. (bienveillance active puisqu'elle se traduit par une substantielle subvention fédérale) est connue dans nos milieux. Sans cet appui, la bibliothèque centrale n'aurait jamais atteint son développement actuel.

A 12.30 h., le président peut clore l'assemblée de 1951 en souhaitant à tous un heureux retour dans leurs foyers.

Peu après eut lieu la cérémonie de la nomination des vétérans, déjà relatée, et, à 13.30 h. un excellent banquet au cours duquel d'aimables paroles furent échangées, fut servi.

Soleure, 22 mai 1951

Approuvé:

Le président: R. Botteron — Le secrétaire: L. Zihlmann

(Traduction Ch. J.)

La XXXIe Assemblée Générale de la Société Fédérale des Orchestres, à Zoug, les 5 et 6 mai 1951

Il est d'usage et du devoir du rédacteur de «Sinfonia» de présenter aux lecteurs de notre organe officiel non seulement le procès-verbal officiel de la séance d'affaires en allemand et en français, mais aussi, dans les deux langues, un rapport quasi individuel qui serve d'aide-mémoire à ceux qui ont pu participer à la réunion, et qui, d'autre part, donne une image vivante du quadre général, musical et social, de nos assemblées des délégués à l'intention de ceux qui n'ont pas pu être présents eux-mêmes. Notre société a un choix illimité et extrêmement varié pour les lieux de nos réunions. Le fait pourrait sembler quelque peu digne d'attention et même presque bizarre, que les grandes villes et les grands centres de notre pays ne sont pas représentés par nos sections les plus nombreuses. D'après le tableau de 1951, Zurich, par exemple, est représentée par deux sections très respectables, mais domiciliées dans les faubourgs; St-Gall n'a qu'une section relativement peu nombreuse, Schaffhouse ne figure pas du tout sur notre liste, tandis que Bâle est représentée par deux